

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL 24 FEVRIER 2016 - 2^{ème} réunion

Ordre du jour :

- rencontre avec Thomas Mougenot, architecte et Philippe martin, président du club de VTT afin d'évaluer les besoins des différentes disciplines skate et BMX communément appelées sports de glisse urbains.
- Visite sur site au city stade afin d'étudier la faisabilité du projet sur les anciens cours de tennis et/ou sur le terre-plein au-dessus du terrain dit « stabilisé ».

1. Pour Thomas, adepte des sports de glisse urbains, pour créer un skate parc il est nécessaire d'avoir un grand terrain bétonné sur lequel les modules viennent ensuite se placer.

Pour Philippe, un terrain de bosses dit bike parc nécessite au moins 2 pistes (niveau facile et difficile) en ligne droite avec chacune un chemin retour (soit 4 pistes au total) et une rampe de lancement qui peut être en terre ou en bitume

Une piste se compose d'un enchaînement de 4 ou 5 bosses de même hauteur avec un chemin plat pour le retour, le but étant de pratiquer les amortissements et les petits sauts.

Dans les 2 cas, que l'on conçoive un skate parc ou un bike parc, des travaux de terrassement sont nécessaires car même pour des pistes de bosses en terre, le terrain dessous doit impérativement être stabilisé afin d'être pérenne et sécuritaire : grave, cailloux, géotextile (pour empêcher l'herbe de pousser et faciliter l'entretien), évacuation d'eau, drains...

2. Nous sommes allé voir le skate parc actuel et nous avons étudié ses environs pour évaluer les possibilités soit de l'agrandir (en rajoutant des modules) soit de le déplacer afin de pouvoir l'agrandir. On pourrait en effet l'agrandir en prenant le terrain de tennis avec le mur qui est à côté.... Mais le club de tennis n'a pas à ce jour confirmé l'abandon de ce cours, ce qui bloque l'évolution du projet d'agrandissement du skate parc actuel là où il se trouve.

3. Nous sommes donc allés étudier l'emplacement des anciens cours de tennis au city stade pour évaluer les possibilités d'y déplacer le skate parc et y créer un bike parc
Thomas, architecte, nous a confirmé la possibilité de créer un skate parc sur le terrain de tennis du bas (car plus éloigné des riverains pour le bruit). Pour se faire, il s'agit de terrasser complètement le cours et d'ensuite y amener les modules que l'on possède déjà. Cette option permettrait ensuite de rajouter des modules au fil des années afin que le skate parc prenne de l'ampleur.

Philippe quant à lui a évoqué la possibilité de créer non pas un bike parc mais un pump track (piste en bois circulaire sur pilotis) sur le terrain de tennis du haut, ce qui permettrait de faire du BMX/VTT et en plus d'accueillir des éléments et/ou espace de jeux au milieu pour les familles.

4. Nous sommes ensuite allé voir le terre-plein d'herbe au-dessus du stabilisé pour évaluer les possibilités d'y créer un bike parc. D'après Philippe, c'est tout à fait faisable dans l'espace en créant toutefois une rampe pour s'élancer. Attention l'encore des travaux de terrassement sont à prévoir et c'est une étude de faisabilité qui nous donnera les détails et le coût de ces travaux.
5. Nous avons ensuite retrouvé Alexandre Jean dans la salle du conseil pour débriefer. Ce dernier

nous a rappelé que nous ne pouvions rien entreprendre sur les anciens cours de tennis pour l'instant en raison des conflits de voisinage en plus du conflit d'usage avec le tennis. Il nous a également rappelé que le précédent mandat du CMJE avait déjà travaillé sur le skate et qu'il serait préférable de proposer autre chose cette année. Il allait rencontrer Mr le maire afin d'aborder cette question et la question du budget.

Pour l'OMJS
Myriam Anglade

-